

SUR QUELQUES REPRESENTATIONS DES TERRES AMPHIBIES DE LA MER DU NORD.

Par Emile JANSSENS,

Charge de cours à l'Université Libre de Bruxelles.

Les terres amphibies qui bordent le rivage de la Mer du Nord portent des noms dont la variété ne correspond pas toujours exactement à des différences de nature symétriques. Les termes « *slikke* », « *schorre* », « *silt* », « *Watt* », « *Wattenmeer* », et d'autres encore, sont des notions dont le sens peut varier d'un site à l'autre. Actuellement, ils ont tendance à prendre une valeur bien définie grâce à leur adoption par le vocabulaire technique de la morphologie géographique. Cette science alimente en effet son langage particulier de vocables empruntés à la topographie locale pour dénoter des phénomènes spécifiques développés d'une façon exemplaire dans la région dont on utilise la langue, voire le dialecte, en même temps que la structure. C'est ainsi que l'on parle de « *horst* » et de « *graben* », de « *monadnock* », de « *loess* », de « *doline* », de « *slikke* », etc.

Cette pratique est légitime, et elle concourt à établir dans la morphologie une précision qui, pour conventionnelle qu'elle soit, n'en est pas moins féconde. Dans le cas particulier qui nous occupe, il est entendu que les termes de « *slikke* » et « *schorre* » désignent des terres que la mer laisse à découvert pendant un temps assez prolongé pour qu'il s'y développe une flore et une faune spéciales, résistant au sel grâce à une organisation appropriée.

Si on recherche des régions de ce genre sur une carte, on constatera que la topographie moderne s'est préoccupée de leur donner une représentation particulière : elles sont figurées en noir par un piquetage de points, et les cartes en couleurs accumulent parfois dans ces zones amphibies la teinte bleue de la mer et la teinte brune de la terre.

Dans les anciennes cartes, la figuration est assez variée. L'Atlas d'Ortelius de 1570 contient plusieurs cartes de Jacques de Deventer qui indiquent un relief différentiel entre les zones amphibies et la mer. Les canaux d'écoulement dénommés actuellement « *marigots* », et dont la disposition est extrême-

ment instable, sont cependant représentés en un réseau assez complexe.

La carte de Flandre de Mercator portant la date de 1540 et figurant au musée Plantin-Moretus a recours aux hachures pour désigner les terres amphibies ; certaines parties se présentent sous forme de petits traits. Les cartes de Blaeu utilisent un système de hachures très fines et très rapprochées donnant aux surfaces un aspect moiré. Les marigots y figurent aussi.

Les copies italiennes de la carte de Mercator, dont nous reparlerons plus loin, utilisent un système de hachures courtes ne couvrant pas la totalité des surfaces, et répétées à l'intérieur de leurs limites.

On ne leur fait point de sort particulier dans les dessins en élévation ou en perspective (« vertooningen ») accompagnant souvent les cartes hollandaises.

Le plus grand intérêt de ces cartes anciennes se trouve cependant ailleurs que dans la représentation graphique de ces terres : il réside surtout dans les dénominations qui leur sont appliquées.

L'une d'elles est particulièrement intéressante, et elle soulève un problème de linguistique qui ne me paraît pas encore avoir reçu de solution définitive.

Il s'agit du nom de DULLAERT donné à la partie occidentale du bras de l'Escaut qui longe l'île de Biervliet. Ce nom trouve d'ailleurs un écho dans celui du golfe séparant les deux Frises et qui s'appelle DOLLART.

Le Dictionnaire de Toponymie de De Flou (1) mentionne une série de lieux portant ce nom. Ils se situent tous en Flandre, à proximité de la mer (Gistel, Westkerke) ou du Bas-Escaut. Ce nom désigne toujours un endroit marécageux ou un terrain gagné sur l'eau (eene geul, een voormalige waterpoel, een broekland, eene groote zandplaat, een voormalige vijver, etc.).

Je disais que cette appellation soulève un problème linguistique. Le second élément du mot ne souffre aucune autre signification que celle qui s'attache à « aarde », allemand « Erde » = « la terre ». Que ce vocable puisse désigner un morceau de terrain, nous le voyons dans des mots comme « vlaschaard » = « champ de lin ».

(1) Woordenb. d. Toponym., 3^e deel, Brugge 1923, s.v.

J.W. Muller (2) s'applique à retrouver l'étymologie du premier élément : « *dull-* ». Pour lui, il s'agit de la vieille racine du frison oriental « *dole, dolle, dol* », qui dénote une dépression dans le sol. En frison occidental, le mot « *dolle* » signifie singulièrement une excavation d'où l'on extrait de la tourbe. Le mot serait ainsi apparenté à « *dal* », allemand « *Tal* », anglais « *dale* », qui sert dans toutes les langues germaniques à désigner une vallée. Cette étymologie est assez séduisante, d'autant plus que Muller exploite de nombreux exemples où revient l'élément « *dol* » et où ce sens paraît bien devoir satisfaire. De plus, le caractère frison du vocable confère une certaine autorité à l'explication, du fait que la Flandre maritime subit dans son langage une influence frisonne que l'on se plaît souvent à souligner.

J'ai cependant recueilli une autre explication de l'élément « *dull* », qui nous engage dans une direction fort différente. M. R. Reniers, professeur à l'Athénée d'Uccle, estime que l'on doit rattacher le vocable à un « *dol* » qui serait le radical fort de « *dwalen* » = « *errer* » au sens propre et figuré. Le Woordenboek der Nederlandsche Taal de Knuttel cite de nombreuses applications littéraires et populaires de ce sens.

Il y aurait donc entre « *dol* » et « *dwalen* » la même relation qu'entre « *otter* » et « *water* ». « *Dol* », sous cette simple forme, est apparenté à l'allemand « *toll* » et à l'expression « *op den dool zijn* » = « *razend zijn* ». On retrouve le terme dans « *dolkruid* », à quoi correspond en allemand « *Tollbeer, Tollkirsche* ».

DULLAERT et DOLLART signifieraient dans ce cas « *terre errante, instable* ». Nous préférons cette explication à la précédente. Pour deux raisons :

1° « *Dull-* » ou « *Doll-* » est employé conjointement avec « *aert* » signifiant « *terrain* ». Or, l'interprétation de Muller, dans ce cas, ne saurait convenir à un banc de sable, dont l'aspect est tout le contraire d'une dépression. Par contre, comme tous les types de paysages ainsi dénommés sont susceptibles de variations en étendue et en situation, la parenté de « *dull-* » et « *dwalen* » semble bien plus satisfaisante.

2° Sur une carte vénitienne de Tramezini reproduisant en 1555 la carte de Flandre de Mercator de 1540, l'endroit où ce dernier a inscrit le toponyme « *Dullaert* » porte le nom étrange de « *Mare Insanum* ».

(2) Tijdschr. d. Ned. Taal -en Letterk. 37; 1938, p. 237 sv.

Tramezini n'a évidemment pas trouvé cette expression tout seul. Il va de soi que c'est un Flamand de Venise qui la lui a suggérée. Et qu'on ne me dise pas qu'il est absurde de traduire « aert » par « Mare ». N'oublions pas que ces terrains sont à la fois terre et mer ; c'est l'adjectif qui doit donner le caractère distinctif au site, et pas le nom, qui, terre ou mer, est très général. Or, « Mare Insanum » correspond à un paysage instable, dont il convient de rappeler la description dans le texte du Panégyriste de Constance Chlore (1) :

« Illa regio... quam obliquis meatibus Scaldis interfluit
» quamque divortio sui Rhenus amplectitur, paene, ut cum
» verbi periculo loquar, terra non est. »

Une terre qui n'en est, pour ainsi dire, pas une, c'est pour ainsi dire, une mer qui n'en est pas une ! C'est en tout cas un site ambigu, instable, pour tout dire.

D'où j'admets la traduction de DULLAERT et DOLLART par MARE INSANUM, bien plus que je ne saurais admettre l'explication de W.J. Muller.

(1) *Panegyrici Latini*, ed. Baehrens, VIII, 2.